

Chères étudiantes, chers étudiants,

Dans ce message, vous trouverez des informations sur :

- la période d'inscription tardive;
- la possibilité de vous désinscrire des évaluations auxquelles vous vous êtes inscrit·e·s à la session d'examens d'été 06/2023.

Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations

Nota bene : Ce message est envoyé à tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'EFLE par le biais de listes collectives. Le fait que vous le receviez n'implique donc pas forcément que vous soyez concerné·e par une inscription tardive.

La période pour les **inscriptions tardives aux enseignements et aux évaluations** (validations et examens de la session d'été 06/2023 et d'automne 08/2023) du semestre de printemps 2023 contre le paiement d'une **taxe de 200 fr.** est ouverte **du lundi 20 au jeudi 30 mars à 12h30.**

Si vous avez omis de réaliser certaines de vos inscriptions, veuillez-vous rendre au secrétariat de l'EFLE (anthropole 2094, bureau ouvert du lundi au jeudi de 10h30 à 12h30) pour vous acquitter du paiement de la taxe de 200 fr. en argent comptant.

Pour les dispositions régissant l'inscription tardive, veuillez-vous référer aux directives 0.18 et

0.19: <https://www.unil.ch/lettres/home/menuinst/faculte/reglements-directives.html>

Désinscriptions

Jusqu'au vendredi 31 mars à minuit, vous avez encore la possibilité de **vous désinscrire des évaluations** (validations ou examens) que vous ne souhaitez pas réaliser pour la session d'examens d'été 06/2023. **Attention ! Au-delà du 31 mars, toutes vos inscriptions seront définitives pour la session d'examens d'été 06/2023.**

Marche à suivre pour vos éventuelles désinscriptions:

1. Ouvrez la page des enseignements et des évaluations du site internet de la Faculté des lettres: <https://www.unil.ch/lettres/home/menuguid/etudiantes/enseignements-evaluations.html>
2. Cliquez sur le lien *Désinscriptions*.
3. Cliquez sur le bandeau bordeaux *Retrait des examens et des validations* de la discipline pour laquelle vous souhaitez vous désinscrire d'une ou de plusieurs évaluations.
4. Prenez connaissance des textes réglementaires.
5. Retirer par un clic la coche de l'évaluation dont vous souhaitez vous désinscrire, puis enregistrez.
6. Cliquez sur l'e-mail de confirmation pour effectuer un logout.

Ne perdez pas de vue que **cette opération est irréversible** ! Une fois retirée, votre inscription est perdue : vous ne pouvez pas vous réinscrire à l'évaluation concernée. **Nous n'entrerons pas en matière pour d'éventuelles réinscriptions !**

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie de recevoir, chères étudiantes, chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Ashley Bandade
Université de Lausanne
École de français langue étrangère
Secrétariat des Affaires étudiantes
Bat. Anthropole – bureau 2091
www.unil.ch/fle
Absente le vendredi